



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/CONF.182/3
8 janvier 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES DE 1997
POUR LES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS
AUX ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT
4 et 5 novembre 1997

RAPPORT DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES DE 1997 POUR LES
ANNONCES DE CONTRIBUTIONS AUX ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

A. Ouverture et durée de la Conférence

1. Par sa résolution 45/215 du 21 décembre 1990, l'Assemblée générale a décidé que l'adoption et la signature de l'acte final de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement seraient remplacées par l'adoption d'un rapport de procédure.
2. La Conférence s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies les 4 et 5 novembre 1997.
3. Elle a été ouverte par M. Nitin Desai, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales.

B. Participation

4. Ont participé à la Conférence les représentants des Gouvernements des États ci-après :

Algérie, Afrique du Sud, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gambie, Ghana, Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée,

République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Samoa, Singapour, Slovaquie, Soudan, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam et Zimbabwe.

5. Ont également participé à la Conférence les représentants des organes et des organismes des Nations Unies ci-après :

Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Fonds des Nations Unies pour la population, Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et Département des affaires économiques et sociales.

6. Ont également participé à la Conférence les représentants des institutions spécialisées ci-après :

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

7. Le représentant de l'Union européenne y a également participé.

C. Élection du bureau

8. Le 4 novembre, la Conférence a élu par acclamation :

Président : M. Jacob Botwe Wilmot (Ghana)

Vice-Présidents : Svetlozar Panov (Bulgarie)
Gerhard Henze (Allemagne)

D. Documentation

9. La Conférence était saisie des documents suivants :

a) Note du Secrétariat sur les activités opérationnelles pour le développement dans le cadre du système des Nations Unies (A/CONF.182/1);

b) Note du Secrétaire général sur l'état, au 30 juin 1997, des contributions annoncées ou versées lors de la Conférence des Nations Unies de 1996 pour les annonces de contributions aux activités de développement (A/CONF.180/2 et Add.1);

c) Conférence des Nations Unies de 1997 pour les annonces de contributions aux activités de développement : informations générales sur les programmes et les fonds.

E. Annonces de contributions

10. La Conférence a pris note des contributions annoncées par un certain nombre de gouvernements à un ou plusieurs des programmes ou fonds; elle a pris note également du fait que plusieurs gouvernements n'étaient pas en mesure d'annoncer le montant de leurs contributions, mais se proposaient de le faire connaître au Secrétaire général dès qu'ils le pourraient après la clôture de la Conférence.
